



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_049_PM

Objet : Fête des écoles publiques de MALLEMORT – 10 juin 2023

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que l'article R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par les associations *du Sou des Ecoles Laïques, Vivons ensemble et l'APE*, sollicitant l'autorisation d'organiser la fête de fin d'année des écoles publiques de MALLEMORT dans la cour de l'école Frédéric Mistral, sur le parking de la médiathèque ainsi que sur le théâtre de verdure le :

Samedi 10 juin 2023, de 9h00 à 15h00.

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des participants et le bon déroulement de cette manifestation.

ARRETE :

Article 1 : Les associations *du Sou des Ecoles Laïques, vivons ensemble ainsi que l'APE*, sont autorisées à organiser la fête de fin d'année des écoles Publiques de MALLEMORT **le samedi 10 juin 2023 de 9h00 à 15h00**, sur le parking de la médiathèque, le théâtre de verdure ainsi que dans la cour de l'école Frédéric Mistral.

Article 2 : A cet effet le parking de la médiathèque sera exclusivement réservé pour cette manifestation et le stationnement sera interdit.

La rue Paul Cézanne et l'avenue d'Agliana seront fermées à la circulation pour la sécurité des familles.

Article 3 : Les véhicules contrevenants au présent arrêté seront considérés comme gênant au sens des dispositions de l'article R 417-10 du code de la route.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie
- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressé à :

- Messieurs les chefs de centre de secours de Sénas et de la Roque d'Anthéron
- Les associations

Fait à Mallemort, le 09/05/2023

Hélène GENTE
Maire de MALLEMORT

